DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADEMIE DE NICE

CSA Académique

Rectorat de Nice, le 3 juillet 2025

Commençons par dire que nous sommes conscients de la chance que nous avons de nous retrouver ici avec vous … dans une salle climatisée. Ce sont les seuls moments où nous pouvons avoir un peu de fraîcheurs, et c'est une chance que n'ont pas l'immense majorité de nos collègues. Et pendant ces quelques heures où nous sommes ici, nous nous rendons compte à quel point il est facile d'oublier la chaleur extérieure, et que les maires, les présidents de départements et de région ne peuvent pas se rendre compte, depuis leurs bureaux climatisés, ce que sont les conditions de travail des agent·es et des élèves par plus de 35°C, parfois plus de 40. Nous sommes sûr que les quelques un·es ici qui ont aussi la chance d'avoir une climatisation dans leur bureau pensent aux autres, mais nous pensons aussi qu'une panne généralisée des climatiseurs permettrait de faire avancer la question de la rénovation du bâti scolaire bien plus rapidement. Il n'est pas impossible que nous portions cette déclaration à la connaissance de nos camarades de la Fédération Nationale des Mines et de l'Energie CGT.

Comme chaque année, nous souhaitons saluer la qualité des données et le soin apporter à ce rapport social unique (RSU) 2023-2024. Hélas, nous savons déjà que comme chaque année, à plein d'égard, il sera un miroir, un miroir sans tain dans lequel l'administration fait mine de se regarder, mais évite soigneusement de se voir. Voir que derrière les statistiques il y a des vies et des gens qui travaillent et qui vivent douloureusement ce mépris à leur endroit et nous sommes au regret de vous dire que vous incarnez ces adversaires de proximité : « Le Rectorat ». Même si la caricature de la CGT avec le couteau entre les dents n'est pas pour nous déplaire, elle est sans doute plutôt juste d'ailleurs, vous le savez, nous n'avons pas comme principe cardinal en siégeant parmi vous de nous positionner en adversaires systématique. Vous le savez, nous plaignons le manque de moyens et vous aussi. Vous le savez, nous l'avons répété de nombreuses fois, nous sommes sous-administré·es et cela explique une bonne partie de ce sentiment d'abandon. Cette année, c'est certes moins que l'année passée, où « le dialogue social » fut intense (le RSU en témoigne), nous nous sommes rencontrés dans un cadre formel plus d'une fois par semaine en moyenne. Ce n'est pas faute d'avoir cherché à discuter, corriger, coconstruire -parfois- des solutions. Mais même là vous n'êtes pas assez souvent au rendez-vous. Disons que ça nous entretien intellectuellement voire physiquement dans ce sport de combat qu'est le syndicalisme. Mais, nous ne pensons pas que ce soit ce que les collègues attendent. Ils attendent des résultats et même des résultats simples. Pour reprendre cette année, ils et elles auraient voulu par exemple :

- que le choc des savoirs ne fut pas appliqué avec autant de zèle alors même qu'il est en voie de disparition aujourd'hui et qu'honnêtement nous n'avons pas vu grand monde, y compris dans l'encadrement, qui en soit convaincu ;

• que vous respectiez la réglementation en matière de protection des personnels contre l'amiante, contre l'exposition aux chaleurs excessives ;

• que vous respectiez le droit en matière de journée de fractionnement pour les AESH notamment plutôt que de le reconnaître mais de vous asseoir dessus par commodité de gestion ;

• que les AED soient traité avec respect et justice surtout à quelques encablures de leur CDI. Or, les pratiques de quelques « néo-managers en roue libre » se poursuivent sans entraves ;

• que vous reconnaissiez les souffrances des personnels notamment l'existence des lésions psychiques découlant d'accidents de service etc…

Pour cette déclaration liminaire, nous avons choisi de mettre en exergue 3 points de ce RSU : la précarité, la formation des personnels et les accidents de service :

Le service public repose sur des statuts affaiblis. Dans la filière administrative, près de 19% des agents sont contractuel.les contre de 12,7% dans le précédent RSU c'est une hausse de près de 50%. dans agents sont contractuel.les. C'est un modèle où les fonctions supports sont celles qui sont prioritairement exposée par les gouvernements dans leur chasse prioritaire à l'emploi public. Un modèle où ces fonctions demeurent essentielles mais sont en conséquence les plus précarisées. On appelle cela de la violence systémique. Vous menez un plan intéressant de revalorisation de la filière administrative, la CGT vous engage à mener un plan vaste et volontaire de titularisation pour les personnels administratifs.

Pour les personnels d'enseignement, les personnels précaires sont toujours davantage une béquille essentielle parce que notre ministère, parce que les ministères, fabriquent leur propre pénurie. Dans le 1er degré, le nombre de contractuel augmente de 33% en une année. Dans le second degré, il grandit peu à peu puisqu'aujourd'hui il atteint près de 11 % contre moins de 9% l'année passée. Le contrat n'est plus l'exception, il est désormais constant, normalisé, cadré par des quasi « ligne directrice gestion ». Pour elles et eux aussi, la CGT exige la titularisation sans condition.

Pour reprendre le sujet de la semaine dernière, dans ce RSU, plus de 52% des formations sont imposées. Et nous nous sommes particulièrement inquiétés de la tendance très haussière de ces formations à public désigné. A rebours de ce que nous avions l'ambition de construire avec l'EAFC, se former est de moins en moins un droit, c'est à rebours aussi de la liberté de choisir et de l'émancipation. Pire encore, en parallèle, le CPF sensé être un espace de liberté constitue selon nos estimations une dépense aux alentours d'1,5 million d'euros pour plus de 36 000 agents. Aux bas mots, en s'en tenant à l'arrêté du 21 novembre 2018, vous devriez y consacrer 54 millions par an. Le RSU mets en lumière un peu plus encore le non-respect de ce droit ou les entraves à l'exercice de ce droit.

Concernant les accidents de service, de travail ou de trajet, en 2023-2024 ils ont concerné 2,5 % des agent·es dans l'académie. Partout ailleurs, dans le reste de la FPE, dans le reste

de la FP et dans le privé, ce taux tourne aux alentours de 15 %. Il y aurait donc 6 fois moins d'accident de ce type dans l'EN qu'ailleurs. Nous ne le croyons bien sûr pas du tout, et nous voyons plutôt ici 2 raisons principales :

- la première est un défaut de déclarations et de reconnaissance des accidents, en particulier ceux dus à des raisons socio-organisationnelles. Nous n'avons d'ailleurs pas eu de réponse aux questions que nous vous avons posées par mail à l'issue du GT sur les CITIS, à savoir en particulier les taux de refus en fonction du type d'accident : physique ou socio-organisationnelle ;
- la deuxième est évidemment l'insuffisance de la médecine de prévention, non pas en qualité, mais en quantité. L'Éducation Nationale aura beau prétendre se soucier de la santé de ses agents, tant que les obligations légales de visite quinquennale de prévention ne seront pas satisfaites, ça ne sera pas entendable pour nous.

Le RSU n'est pas un outil neutre. Ici, c'est à de trop nombreux égard un constat d'échec.

Olivier GERARD et Olivier CLERC
Pour la CGT Educ'Action